

Le taux « Fonctions supports »



Fiche Pratique Employeur – Le « taux bureau » devient le « taux fonctions supports »



► Contexte

Vous disposez peut-être d'un **taux réduit pour votre personnel administratif** : le « **taux bureau** ».

A compter du **31 décembre 2019** (en application de l'arrêté du 15 février 2017 paru au JO le 1er mars 2017), ce « **taux bureau** » a été remplacé par un nouveau dispositif : le « **taux fonctions supports de nature administrative** ».

Il est réservé aux entreprises en **taux collectif (moins de 20 salariés)** et en **taux mixte (de 20 à 149 salariés)**, qu'elles disposent actuellement d'un taux bureau ou non.

Si vous n'êtes pas éligible à ce nouveau dispositif, ou en l'absence de **demande de taux fonctions supports**, un seul taux (*celui de votre activité principale*) devient applicable à l'ensemble de vos salariés à compter du 1er janvier 2020.

Pour **bénéficier du taux fonctions supports**, il faut adresser à votre **caisse régionale** (Carsat, Cramif, CGSS) [ce formulaire](#) dûment complété, ainsi que le plan détaillé de l'implantation de l'établissement concerné par votre demande.

L'application du **taux fonctions supports** sera effective au 1er jour du mois qui suit la réception de votre demande par votre caisse.

Le document [« Comprendre et expliquer le taux fonctions supports »](#) vous donnera des informations détaillées sur ce nouveau dispositif.

► Emploi du « taux fonctions supports » dans le logiciel

A partir de la « *Fiche administrative employeur* » :

- Dans l'onglet « *Taux accident du travail* », créez le code bureau en utilisant le **code risque «000B»** :

Taux d'accident du travail

- Historique des taux d'accident du travail :

Code risque : 913EA - Du 15/09/2003 au 31/12/9999

Supprimer le taux Clôturer le taux **Nouveau taux** Modifier le taux

Code risque : 0000B Sieges sociaux et bureaux (hors BTP)

- Date de début : 01/01/2020 - Date de fin : 31/12/9999 Taux Carsat - Taux notifié : 0,80

Créer un employeur :
Fiche vide

Modifier un employeur :
Ouvrir
Enregistrer

Editions :
Coumiers types

Retour à l'écran principal
Convention collective
Identification des organismes
Retraite complémentaire
Prévoyance/Retraite
Identification recette des impôts
Taux accident du travail
Coordonnées bancaires et mode de
Formation professionnelle
Informations complémentaires

Liste des salariés
Historique des messages

Ouvrez ensuite la « *Fiche administrative du salarié* » :

- Dans l'onglet « *Gestion des contrats* », sélectionnez le contrat et procédez au **changement de code risque au 31/12/2019** avec l'option « **Modifier la période** » :

NNI : 86 ... Nom : CDD Prénom :
 Employeur (Siret - RS) : - Archivé : Non

Liste des contrats

ACCUEIL ET ACCUEIL ET animateur 10
 Supprimer le contrat Fin de contrat Nouveau contrat Options du contrat

Type contrat : Contrat d'insertion (CDDI) Statut catégoriel : Non Cadre
 Mode calcul : Salaire réel Fonctionnaire : Non Fonctionnaire
 Nature contrat : CDD Retraite : Non Retraité
 Libelle emploi : ACCUEIL ET ANIMATEUR Formation Professionnelle :
 Date : du 15/02/2020 au 15/08/2020 Taxe Spécifique CFP :
 Horaire mensuel : 80 Retenue fiscale à la source :

Liste des périodes du contrat

Date Début	Code Début	Date Fin	Code Fin	Type	Mode Calcul	Nature
15/02/2020	001	15/08/2020	008	Contrat d'insertion (CC)	Salaire réel	CDD

Supprimer la période Visualiser la période **Modifier la période** Arrêt de travail

Navigation

Général

Créer un salarié :
 Fiche vide
 Modifier un salarié :
 Ouvrir
 Enregistrer

Gestion employeur :
 Liste des salariés
 Multi-employeurs

Retour à l'écran principal
 Convention collective
Gestion des contrats
 Caisses sociales
 Coordonnées bancaires / Salaires
 Informations complémentaires
 Formulaires types liés à l'emploi

Liste des bulletins
 Historique des messages

La fenêtre « **Gestion des contrats** » s'affiche :

- Indiquez **31/12/2019** en « **Date de fin** » ;
- Sélectionnez ensuite le motif « **030 – Changement de Section Accident du Travail** » à partir de la liste déroulante :

Impact Emploi - [Gestion des contrats]

Informations sur la période

- Date début : 01/01/2020 Embauche
 - Date fin : **31/12/2019** Saisir un motif de changement

Caractéristiques du contrat

- Début Contrat : 01/01/2020
 - Type contrat : sans exo
 Salaire réel
 Modulation Typ :
 - Nature contrat : CDI
 - Fin cont. prév. :
 - Motif CDD :

Exonération

- Nature : Aucune

Période d'essai

- Date début : - Date fin :
 - Régime Alsace / Moselle :

Paramétrage du taux AT (au 20/03/2020)

- Risque AT : 853AA - Taux : 1,50

Informations contrat

Âge requis :
 âge minimum : sans
 âge maximum : sans
heures du contrat requis :
 horaire minimum : 143
 horaire maximum : 169
Durée d'exonération requise :
 Pas d'exonération choisie
Durée du contrat requise :
 sans

- Détaché/Expat... : Non concerné
 - Lieu de travail : 4480933999999

Options

Calcul automatique du plafond :
 Taxe sur les salaires :
 Formation Professionnelle :
 Taxe Spécifique CFP :
 Retenue fiscale à la source :

Historique des messages

- Dans la rubrique « **Paramétrage du taux AT** », choisissez le code risque AT « **000B** » et affectez-lui le risque attendu :

- Régime Alsace / Moselle :

Paramétrage du taux AT (au 28/02/2020)

- Risque AT : 0000B 913EA - Taux : 0.80

- Calcul automatique du plafond :
- Taxe sur les salaires :
- Formation Professionnelle :
- Taxe Spécifique CFP :
- Retenue fiscale à la source :

Historique des messages

MODIFICATION Enregistrer Annuler

La modification est effectuée, pensez à **enregistrer vos modifications**.
